

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

**Arrêté du 24 avril 2015 modifiant l'arrêté du 1^{er} octobre 2012 portant nomination
des membres du Haut Conseil des professions paramédicales**

NOR : AFSH1530314A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,
Vu le code de la santé publique, notamment l'article D. 4381-3 ;
Vu le décret n° 2012-994 du 23 août 2012 relatif au Haut Conseil des professions paramédicales ;
Vu l'arrêté du 1^{er} octobre 2012 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions
paramédicales,

Arrête :

Article 1^{er}

L'arrêté du 1^{er} octobre 2012 susvisé est modifié comme suit :

Au VI, Christophe ROMAN, Conseil national de l'ordre des infirmiers (2nd suppléant), est nommé
en remplacement de Sonia FERRE, Conseil national de l'ordre des infirmiers (2nd suppléant).

Article 2

Le directeur général de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié
au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 24 avril 2015.

Pour la ministre et par délégation :
*Le chef du bureau RH2
de l'exercice, de la déontologie
et du développement professionnel continu,*
G. BOUDET